**MENTIONS LEGALES : JEU CONCOURS HOPNDOWN 2022**

* Ce document a pour but d’encadrer et de réglementer le jeu concours Hop&Down sur les réseaux sociaux, mis en place le 23 février 2022.
* **Conditions de l’offre :**

Avec ce jeu concours, nous offrons un lot de 12 boxers H/F personnalisés (collection montagne) de la marque HopnDown. Le design de ces boxers correspondra au plan de la station de ski choisie par le ou la gagnante, et bien sûr en fonction des plans que nous avons déjà à cet effet. Nous avons bien évidemment les droits exclusifs sur ces mêmes plans/dessins (artiste : Arthur Novat).

***ATTENTION : Ces produits sont interdits à la revente, et ne pourront donc pas être commercialisés au sein d’une boutique à la suite de ce jeu concours.***

* **Modalités de participation :**

Afin de participer à ce jeu concours, et pour que la participation soit prise en compte, il faudra compléter les deux conditions cumulatives suivantes :

1. Dites-nous avec quels amis vous aimeriez partager ce lot en commentaire de ce post, et bien sûr le nom de votre station de ski favorite\* !
2. Likez ce post, notre page Facebook et Instagram @hopndown !

* **Délais & dates :**

Ce jeu concours débute le 23 février et prendra fin le jeudi 3 mars 2022 à minuit.

* **Méthode de sélection du gagnant :**

Le ou la gagnante sera tiré(e) au sort de manière aléatoire (papiers nominatifs) par le dessinateur des plans en question, Arthur Novat, le mercredi 9 mars, au sommet du Torraz. Le tirage au sort sera filmé et publié sur les réseaux sociaux HopnDown.

* **Traitement des données personnelles :**

Dans le cadre de ce jeu concours, nous ne réutiliserons aucune donnée personnelle à des fins professionnelles. Les données reçus via ce jeu concours ne seront pas conservées par la société Zanzibar Production, créatrice de la marque Hop&Down.

Aussi, ce jeu concours n’est ni géré ni parrainé par Facebook ou Instagram.